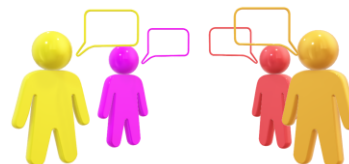


FEDERATION DES ORTHOPHONISTES DE FRANCE
16, rue des Champs de Charolles
71120 CHAROLLES
Tél : 03 88 35 90 52
Mail : fof.federation@gmail.com
<https://federation-des-orthophonistes-de-france.fr/>

N° Siret : 313 721 292 00081
Statut juridique : Association
N° de formateur : 27 71 03075 71

FORMATION



APPORTS DE L'ANTHROPOLOGIE DANS LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DES TROUBLES DU LANGAGE – DU BRICOLAGE A L'ETAYAGE STRUCTURANT

Formation animée par
Taoufik ADOHANE,
Psychologue clinicien et
Docteur en
Anthropologie

Dates et horaires :

Jeudi 25 janvier 2024 9^h00 - 12^h 30 et 13^h30 - 16^h 30
Vendredi 26 janvier 2024 9^h00 - 12^h 30 et 13^h30 - 16^h 30

Lieu de la formation et plan d'accès :

[Salle Solidarités Jeunesses](#)
10, rue du 8 mai 1945 – 75010 PARIS

Public visé :

Ces journées de formation s'adressent à des orthophonistes exerçant dans un cadre libéral, au sein d'établissements médico-sociaux, médico-éducatifs ou dans des établissements sanitaires. Etudiants en 5^{ème} année d'orthophonie bienvenus, s'ils sont porteurs de questionnements afférents au sujet .

Pré-requis :

- Être titulaire d'un Certificat de Capacité en Orthophonie.
- Etudiants en 5^{ème} année d'orthophonie, s'ils sont porteurs de questionnements afférents au sujet.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous sommes à votre disposition, si vous êtes en situation de handicap, pour évaluer avec vous une manière d'adapter la formation ou de compenser votre handicap.

N'hésitez pas à nous contacter par mail à :

✉ fof.formation@gmail.com

Tarifs (pour 2 jours) :

Au titre de la formation professionnelle personnelle

- Adhérents FOF : 350€
- Non adhérents : 450€
- Étudiants : 40€

Au titre de la formation professionnelle employeur

- Salariés : 600€

Le règlement de la formation s'effectuera à l'issue de chaque session, par chèque à l'ordre de la FOF ou virement bancaire.

* Cette formation ne peut faire l'objet d'une prise en charge FIF-PL *

FORMATION LIMITÉE À 15 STAGIAIRES

CONTENU

- ✓ Il s'agira d'initier des questionnements édifiants pouvant aider à mettre en perspective des constructions sociales et symboliques de l'enfance dans leur articulation aux difficultés portées par l'enfant.
- ✓ Revue succincte des systèmes de représentation pouvant initier des entrées dans le questionnement :
 - Les itinéraires du déracinement familial.
 - La rencontre famille/soignants.
 - Les langues et leurs rapports à la culture. Les langues dans la rencontre.
 - La rencontre INTERCULTURELLE.
 - La culture et ses systèmes.
 - Les particularités du terrain du professionnel.
 - Spécificités et synergies entre l'anthropologie et la pratique des soins au sens global du terme.
 - Du bricolage à l'étayage structurant.

OBJECTIFS

- ✓ Acquérir des connaissances dans le domaine de l'anthropologie de la santé et de l'enfance pouvant étayer la compréhension et la construction de l'altérité avec des enfants issus de familles déracinées.
- ✓ Questionner ses pratiques professionnelles orthophoniques, sa propre culture, ses représentations et attitudes pour favoriser l'ajustement professionnel.
- ✓ Avoir une réflexion éthique dans ses pratiques professionnelles.
- ✓ Mettre en perspective les acquis d'expérience.

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Echanges de pratiques
- ✓ Etayages cliniques
- ✓ Etudes et analyses de situation rapportées par les stagiaires
- ✓ Discussion

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ✓ Évaluation en continu par le formateur (questions, mises en situation, prise de notes, tours de table).
- ✓ Évaluation générale en fin de formation (questions, mises en situation, prise de notes, tours de table).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- ✓ La FOF se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant (6 participants minimum).
- ✓ Possibilité de déjeuner ensemble le midi

Merci de retourner votre bulletin d'inscription uniquement par mail
avant le vendredi 15 décembre 2023 à : fof.formation@gmail.com
LES INSCRIPTIONS REÇUES PAR VOIE POSTALE NE SERONT PAS PRISES EN COMPTE

DÉSISTEMENT

30% des frais d'inscription sont dus si le désistement intervient plus de 10 jours après la signature du contrat ou de la convention de formation. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée des bulletins. A réception de votre inscription, un contrat ou une convention de formation vous sera adressé(e), ainsi qu'un questionnaire de pré formation.